

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 octobre 2015

PLF POUR 2016 - (N° 3096)

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-CF369

présenté par
Mme Rabault, rapporteure générale

ARTICLE 35

À l'alinéa 16, après les mots :

« de l'article 302 D ou »,

insérer les mots :

« qui sont ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.